



Prochaines séances du conseil

Le lundi 13 mars 2017

Le lundi 10 avril 2017

Le lundi 8 mai 2017

LE PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



DEHORS EN FAMILLE



SOMMAIRE

Mot du conseil	p. 2, 3	Centre Au Cœur des Femmes	P. 33
Agenda du maire	p. 4	Bibliothèque	p. 36
Administration municipale	p. 5 à 13	Club Optimiste	p. 37
Environnement	p. 14 à 22	FADOQ	p. 38
Urbanisme	p. 23, 23	AQDR	p. 39
Loisirs	p. 25 à 32	Maison des jeunes « Les Mayais »	p. 40
		Sûreté du Québec	p. 41



Le mot du conseil ...

Avant la fin

Peut-être quelques citoyens ont-ils commencé à compter les jours avant les prochaines élections municipales? Le mandat du conseil actuel s'achèvera effectivement en novembre. Les trois années passées ont été remplies par des réalisations visibles et invisibles. Les quelques mois qui sont devant nous ne nous donneront pas l'occasion de chômer. Les X sur le calendrier servent actuellement à nous rappeler que nous n'aurons pas le temps de tout faire, mais nous stimulent aussi à presser le pas afin que le meilleur de ce que nous sommes à sept, en collaboration avec tous les employés de la municipalité, fassent faire à la municipalité des pas de plus. Les lois, normes, règlements propres à chaque ministère, les subventions aux conditions spécifiques, aux dates précises, donnent souvent le rythme à nos actions. Même si nous avons appris que vouloir n'était pas toujours synonyme de pouvoir, nous travaillerons cette année, ardemment, mais non limitativement, sur les dossiers suivants :

Administration :

- Révision du mode de perception de la taxation pour la collecte des déchets;
- Élaboration d'un plan de prévention des accidents de travail;
- Implantation du plan de communication de la municipalité;
- Déménagement du bureau municipal.

Loisir :

- Dépôt d'un projet pour une nouvelle bibliothèque municipale;
- Dépôt de projet pour un nouveau chalet des loisirs;
- Réaménagement du terrain des sports;
- Construction d'une nouvelle patinoire;
- Consolidation et développement des activités culturelles et sportives;
- Réalisation du projet de la Bicyclade, boucle cyclable dans le village.

Hygiène du milieu :

- Implantation d'un système de compostage;
- Amélioration de l'efficacité de l'écocentre;
- Dépôt de la planification des travaux pour la taxe d'accise (égout-aqueduc);
- Mise sur pied d'un programme de remplacement pour les puisards.

Mise en valeur du territoire :

- Révision de l'affichage directionnel dans le village.

Voirie :

- Réfection des rangs de la Feuille d'Érable et de la Seigneurie.
- Réfection et entretien de chemins.

Sécurité Publique :

- Acquisition d'une unité pour le service des incendies.

Infrastructures municipales en développement : état de situation

En juin 2015, la municipalité devenait propriétaire du 460 rue Saint-Michel, en vue d'y déménager le bureau municipal et d'agrandir la bibliothèque dans l'espace qu'il occupait. En septembre 2016, nous invitons la population à venir rêver leur terrain des sports idéal dans l'objectif de planifier la réfection de certaines installations et un réaménagement général de l'espace. À la séance du conseil municipal de février dernier, nous adoptons une résolution pour déposer une demande au Fonds des petites collectivités afin de financer la construction d'une bibliothèque neuve, après que l'analyse technique du 241 rue Coutu nous eût révélé qu'il en coûterait près de 500 000\$ pour transformer le 241 en bibliothèque municipale selon les normes du ministère. Ces dernières lignes contiennent beaucoup d'informations et couvrent une période de temps considérable.



Pour bien comprendre la logique de nos décisions, pour en savoir plus sur l'évolution de ces projets d'infrastructure importants, pour nous donner aussi votre avis sur certains choix à faire, nous vous invitons à une soirée d'échange, le lundi 13 mars 2017 de 18h30 à 19h30.

Une nouvelle coordonnatrice des loisirs

Dans le numéro précédent, nous avons annoncé le départ de la coordonnatrice des loisirs, Catherine Laporte, pour des projets personnels. Nous promettions surtout d'assurer son remplacement. Et bien, c'est chose faite! Sara Bellemare est avec nous depuis la mi-janvier. Ses expériences professionnelles précédentes, avec les jeunes notamment, son dynamisme et son attachement démonstratif envers Sainte-Émélie nous ont convaincus qu'elle saurait prendre le relais dans la continuité de ce qui a été mis en place jusqu'ici, autant que de nous inviter à nous dépasser, à innover. Bienvenue à elle.

Une chaleureuse sortie d'hiver

Le 18 février dernier la population de Sainte-Émélie était invitée à être *Dehors en famille*. Comme si Dame nature avait été mise dans le coup par le comité organisateur, les joues des petits et des plus grands se sont fait gaiement chauffer par les rayons du soleil. Événement rassembleur au terrain des sports, on pouvait autant bouger qu'on pouvait manger! La programmation variée et la planification de cette journée est le fruit du travail conjoint de l'équipe des loisirs municipale et de précieux

bénévoles qu'il nous semble important de nommer et de remercier : Line Lapointe, Hind Rihani et Éli Bisson, citoyens ainsi que Sybille Simard-Dufour, coordonnatrice de la Maison des jeunes. Même s'ils ont commencé à fondre dès le lendemain, les blocs de neige livrés un peu partout dans la municipalité et sculptés par les 17 participants ont contribué à enjoliver notre communauté. Mike Ferrandino sur la rue Émélie-Bolduc a mérité le 3^e prix (20\$), Hind Rihani de la rue Desrosiers le 2^e (40\$) et Réjean Desjardins s'est vu décerner le premier prix (75\$) pour sa sculpture placée au dépanneur Émery. Merci à toutes celles et ceux qui osent prendre scie et pelle pour nous faire profiter de leur talent. Plusieurs dizaines de personnes ont participé à l'une ou l'autre des activités. C'était assurément très beau à voir. Retenons pour l'an prochain qu'il y a de la place encore pour bien du monde!

Une haie d'honneur à l'année

Le 16 février à 14h30 près de 40 personnes sont venues encourager les élèves de l'école de l'Ami-Soleil à persévérer. La haie d'honneur était touchante autant pour celles et ceux qui l'ont constituée que pour les enfants qui sont passés dedans. Cette activité réalisée dans le cadre de la semaine de la persévérance représente une belle tape dans le dos, celle qui dit : « Lâche pas, t'es capable, j'ai confiance en toi. » Faisons résonner ensemble ces encouragements toute l'année.



L'agenda du maire

Ci-dessous, l'agenda du maire Atchez Arbour. À ce calendrier, il faut ajouter la rencontre préparatoire au conseil qui est toujours le premier lundi du mois et la séance régulière le lundi qui suit à 20h, de même que ses nombreuses rencontres sur le terrain avec les citoyennes et citoyens ou avec les employés de la municipalité. Vous pouvez suivre dans ce numéro ses occupations de janvier à mars.

Janvier	
12	Déjeuner des maires de la Matawinie à Saint-Côme
14	Souper des fêtes du 150e à Saint-Côme avec 4 conseillers
17	Rencontre du conseil d'administration de la SADC Matawinie
18	Conseil de la MRC à Rawdon
21	Invitation de Saint-Côme à la Coupe du monde FIS de ski acrobatique
24	Rencontre sur un projet récréotouristique à la MRC
25	Participation à la conférence de presse pour l'ouverture des festivités du 150e de Saint-Damien
Février	
2	Forum régional sur la forêt privée dans Lanaudière à Saint-Liguori
8	Conseil de la MRC à Rawdon
9	Comité local de développement social Matawinie
14	Participation à une activité de la semaine de la persévérance scolaire à l'école
15	Participation à l'activité AQDR – Intergénération dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire Rencontre du conseil d'administration de la SADC Matawinie
21	Rencontre du Comité développement local et régional Matawinie
22	Rencontre du conseil d'administration de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie
27	Conseil d'administration de la Résidence Dr Lucien-Ferland
Mars	
7	Rencontre Bureau des délégués MRC D'Autray
8	Conseil de la MRC à Rawdon
21	Rencontre du conseil d'administration de la SADC Matawinie
22	Rencontre du conseil d'administration de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie

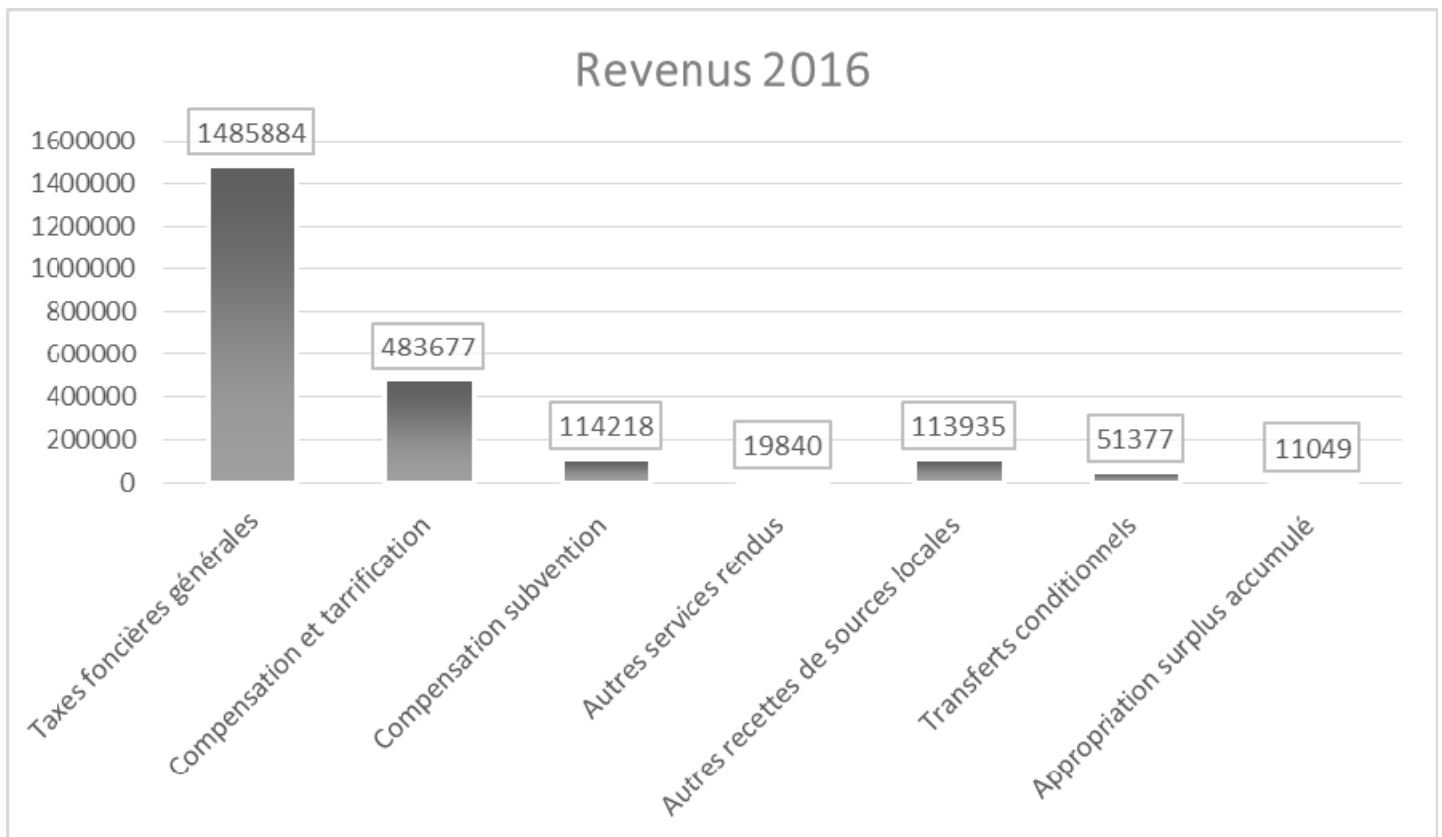


Présentation de l'équipe Municipale :

Mathieu Robillard : directeur général et secrétaire –trésorier

Le rôle du directeur général est de coordonner, superviser et gérer l'ensemble des activités de la municipalité. Afin de répondre à toutes vos questions, je peux m'appuyer sur une équipe pour me soutenir.

Revenus 2016



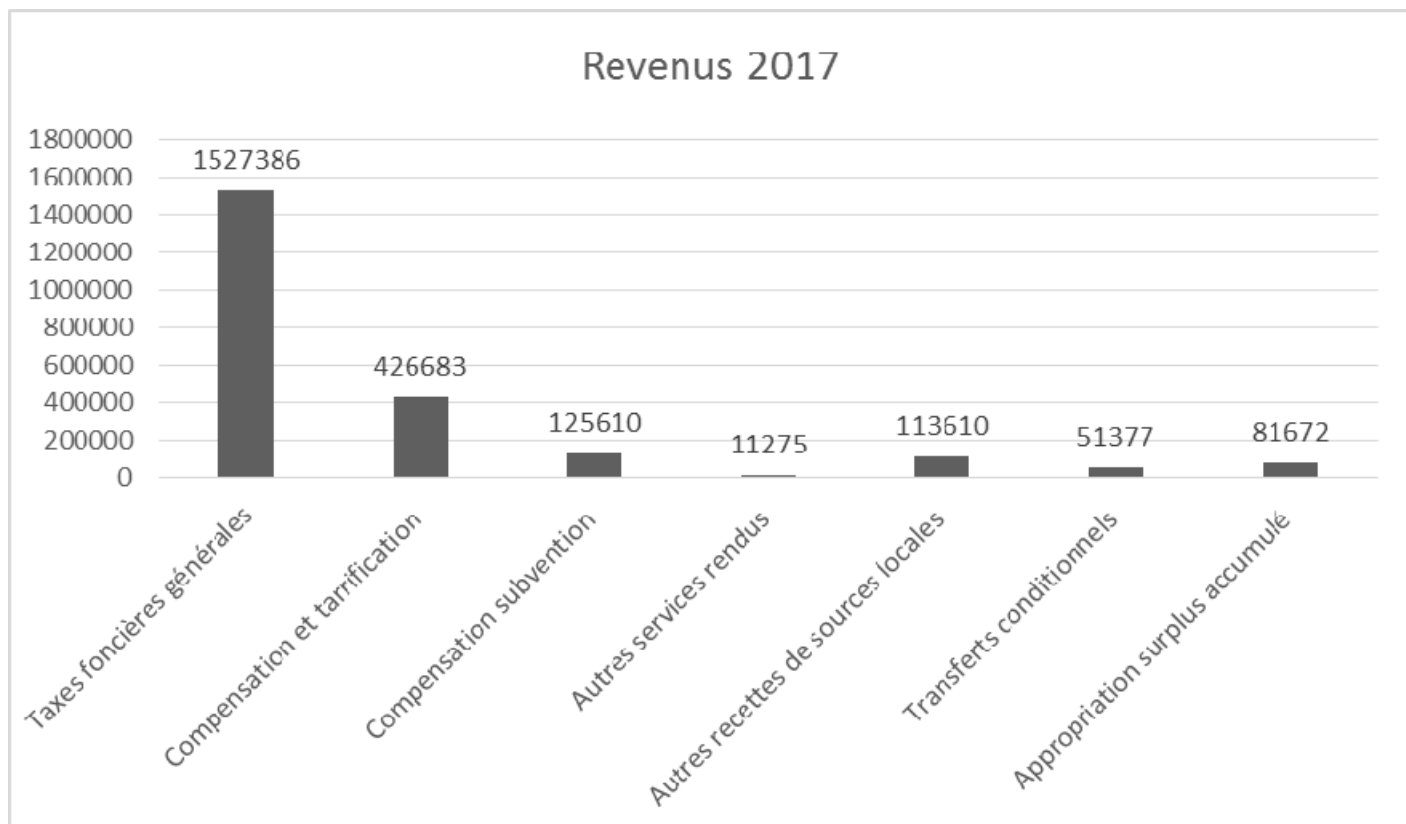
Taxes foncières générales :

Le taux de taxation sur la valeur foncière est de 0.80\$ / 100\$ d'évaluation.

Le total de la valeur foncière pour 2016 était de 1 485 884\$ alors qu'en 2017, elle est de 1 527 386\$.



Revenus prévus pour 2017



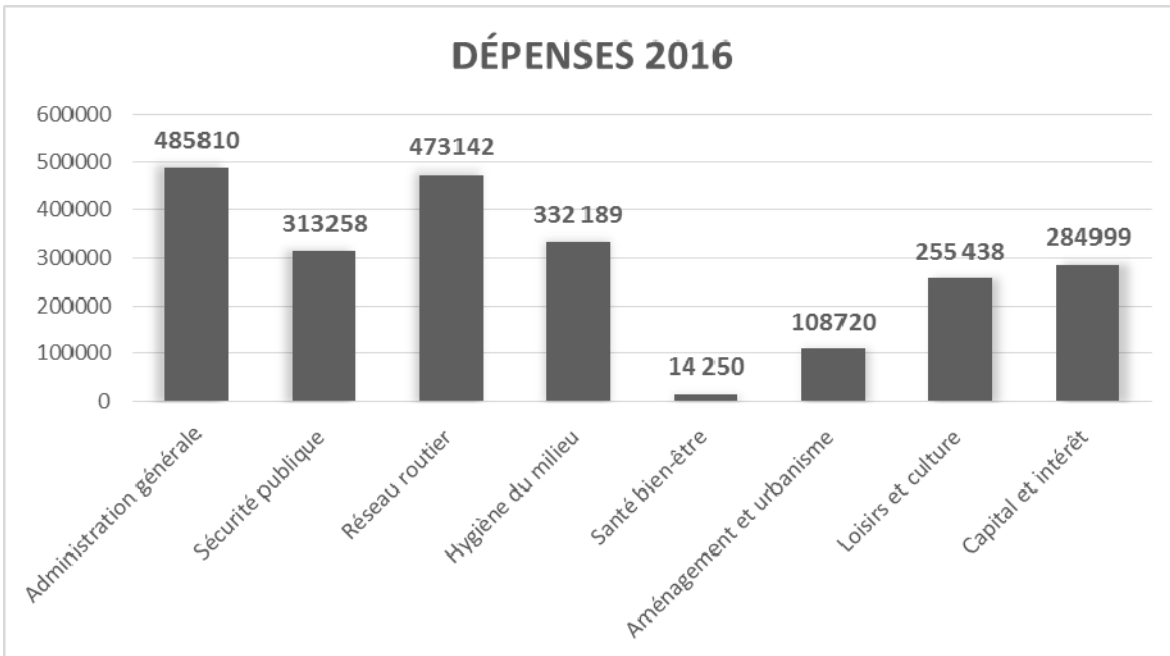
Faits saillants :

Augmentation de 11 492\$ de la compensation pour la collecte sélective. Grâce au travail de tous, nous avons réussi à augmenter le montant de nos compensations pour la collecte sélective.

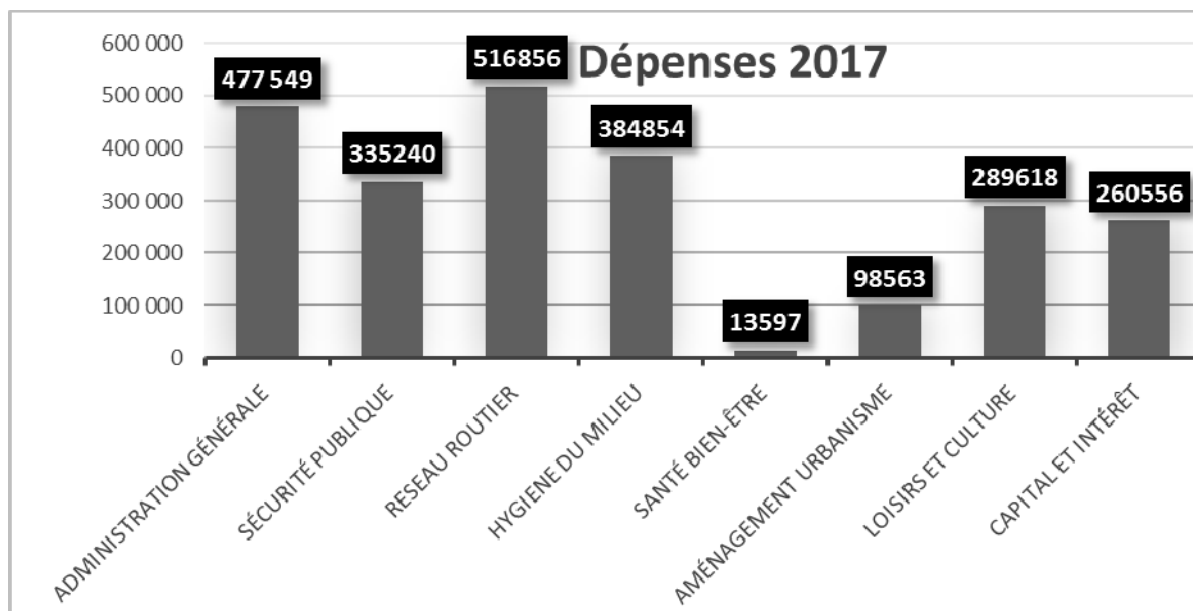
Diminution des revenus, des compensations et des tarifications de 56 994\$ pour le budget 2017. Cette variation s'explique par un réajustement des montants pour les taxes spéciales égout / aqueduc ainsi qu'un rapatriement de la taxe caserne et incendie dans le fonds général.



Dépenses en 2016



Dépenses prévues pour 2017



Faits saillants :

Administration générale total 477 549\$

- le service de vérification budgétaire
- la quote-part de la MRC pour la large bande.

**Sécurité Publique total 335 240\$**

- Service de pompier
- Service de la Sûreté du Québec 138 000\$.

Réseau Routier total 516 856\$

- Secteur voirie (entretien des chemins, entretien de la machinerie)
- Déneigement 163 848\$.

Hygiène du Milieu total 384 854\$

- Approvisionnement et traitement de l'eau potable 40 115\$
- Distribution de l'eau 11 928\$
- Traitement des eaux usées 22 670\$
- Réseau d'égout entretien et gestion 15 763\$
- Gestion des déchets domestiques 210 114\$.

Loisir et culture total 289 618\$

- Activités récréatives 18 280\$, inclus toutes les dépenses de la programmation loisir
- Gestion du centre des loisirs 35 976\$, assurance du bâtiment 10 392\$, électricité 9 000\$
- Patinoire 22 850\$
- Plage 12 965\$
- Sentier national 18 212\$, Quote-part MRC 14 212\$
- Bibliothèque 14 761\$.

Taxation annuelle, quelques explications :

Comme vous avez sûrement pu le constater, la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie a apporté des changements significatifs à sa taxation annuelle. Afin de permettre à tous les citoyens de bien comprendre la teneur de ces changements, nous avons rédigé un texte qui expliquera le fonctionnement de la taxation.

Les grands principes de la fiscalité municipale : (voir le financement et la fiscalité des organismes municipaux au Québec MAMOT 2016)

- 1) L'autonomie financière : le financement des municipalités repose principalement sur des sources de revenus autonomes et elles ont la latitude de déterminer l'utilisation de ces sources à l'intérieur des balises fixées par la Loi;
- 2) La représentativité : le pouvoir d'imposer des taxes est réservé aux instances élues directement par la population, en l'occurrence les municipalités locales;
- 3) La simplicité et la transparence : le système fiscal municipal doit être aussi simple à comprendre et à appliquer que possible, autant pour les municipalités que pour le contribuable.

Définition de ce que contient un matricule :

Afin de déterminer ce que contient un immeuble, nous utilisons (comme plusieurs municipalités) le descriptif de l'immeuble fourni par la MRC de Matawinie. Ce descriptif nous informe sur le nombre de logements, le nombre d'étages et le pourcentage du bâtiment qui est utilisé pour des fins autres que résidentielles. Une fois que nous avons établi ce que contient un bâtiment, nous appliquons nos règlements d'emprunts afin de déterminer combien un immeuble devra payer pour les services utilisés.

Mathieu Robillard
Directeur général et secrétaire-trésorier
450-886-3823 poste 4
stemelie@intermonde.net



Taxation

L'évaluation foncière à des fins municipales se définit toujours comme «le prix le plus probable qui peut être payé lors de la vente d'une propriété». (Site Internet MRC Matawinie)

L'évaluation des immeubles (terrain et bâtisse) est effectuée par un évaluateur agréé de la MRC Matawinie.

Calcul de la taxe foncière

Évaluation totale de l'immeuble (terrain + bâtisse) X taux de la taxe foncière 2017 (0,80\$/100\$ d'évaluation).

Calcul des taxes de services

Des taux différents sont établis pour le service d'aqueduc et le service d'égout et s'appliquent séparément à chaque usage existant pour un même immeuble desservi par ces services.

La tarification s'établit comme suit selon la classe d'immeuble évaluée par la MRC :

A) Immeuble 100% résidentiel

Tarification immeuble résidentiel à 100%.

B) Immeuble 100% non résidentiel

Tarification immeuble non résidentiel à 100%, selon l'usage.

C) Immeuble résidentiel et non résidentiel

a) De 1% à moins de 60% non résidentiel

Tarification immeuble résidentiel à 100% et tarification immeuble non résidentiel, selon le tarif de l'usage multiplié par le pourcentage non résidentiel.

b) De 60% non résidentiel à moins de 100% non résidentiel

Tarification immeuble résidentiel à 100% et tarification immeuble non résidentiel à 100%, selon le tarif de l'usage.

La taxe Aqueduc – spéciale et la taxe Égout – spéciale est la même pour tous les utilisateurs, peu importe le code d'utilisation ou la classe d'immeuble.

La taxe Ordures est la même pour tous depuis 2016. Avant, il y avait une catégorie « ordures résidence privée – commerce », pour les immeubles ayant un seul numéro civique mais ayant un usage commercial et un usage résidentiel.



EXEMPLES

1- Maison familiale avec les services d'aqueduc et d'égout

Valeur du terrain	10 000\$	
Valeur de la bâtisse	90 000\$	
Valeur total de l'immeuble	100 000\$ X 0,80\$ (taux taxe) / 100\$ d'évaluation	800,00\$
Code	Logement 1 (donc, 1 logement)	
Code d'utilisation	1000 (ce qui signifie « logement »)	
Classe d'immeuble	aucune (unité entièrement résidentielle)	
Aqueduc	Service	173,00\$
Égout	Service	117,00\$
Ordures	Service	175,00\$
Aqueduc – spécial	Règlement d'emprunt / Réservoir eau potable et puits	227,67\$
Égout – spécial	Règlement d'emprunt / étangs aérés	71,78\$
TOTAL		1 564,45\$

2- Commerce avec les services d'aqueduc et d'égout

Valeur du terrain	10 000\$	
Valeur de la bâtisse	90 000\$	
Valeur total de l'immeuble	100 000\$ X 0,80\$ (taux taxe) / 100\$ d'évaluation	800,00\$
Code	Autres locaux 1 (donc, 1 local)	
Code d'utilisation	5811 – restaurant (tableau des usages : code 671) (autre que 1000 : ce qui signifie la présence d'un usage non résidentiel)	
Classe d'immeuble	10 (unité entièrement non résidentielle)	
Aqueduc	Tableau des usages (code 671)	279,00\$
Égout	Tableau des usages (code 671)	195,00\$
Ordures	Tableau des usages (code 671)	175,00\$
Aqueduc – spécial		227,67\$
Égout – spécial		71,78\$
TOTAL		1 748,45\$



3- Immeuble résidentiel + commerce + services d'aqueduc et d'égout + catégorie de 1% à moins de 60% non résidentiel

- Valeur du terrain
- Valeur de la bâtisse
- Code : Logement et autres locaux
- Code d'utilisation : autre que 1000 (ce qui signifie la présence d'un usage non résidentiel)
- Classe d'immeuble : 1 à 9 (selon le pourcentage de la superficie de la bâtisse utilisée pour un usage autre que résidentiel).

Tarification du résidentiel à 100% et tarification du non résidentiel, selon le tarif de l'usage multiplié par le pourcentage non résidentiel.

Valeur du terrain	10 000\$	
Valeur de la bâtisse	90 000\$	
Valeur total de l'immeuble	100 000\$ X 0,80\$ (taux taxe) / 100\$ d'évaluation	800,00\$
Code	Logement 1 et Autres locaux 1 (donc, 1 logement et 1 local)	
Code d'utilisation	1000 (ce qui signifie « logement »)	
Classe d'immeuble	5 (78 % résidentiel, <u>22 % non résidentiel</u>)	
Aqueduc	100% résidentiel	173,00\$
Aqueduc - non résidentiel Tableau usage (code 630 para-médicaux)	22% (non résidentiel) X 213,00\$	46,86\$
Égout	100% résidentiel	117,00\$
Égout – non résidentiel Tableau usage (code 630 para-médicaux)	22% (non résidentiel) X 154,00\$	33,88\$
Ordures		175,00\$
Aqueduc – spécial	2 X 227,67\$	455,34\$
Égout – spécial	2 X 71,78\$	143,56\$
TOTAL		1 944,64\$



4- Immeuble résidentiel (2 logements) + commerce + services d'aqueduc et d'égout + catégorie de 60% non résidentiel à moins de 100% non résidentiel

- Valeur du terrain
- Valeur de la bâtisse
- Code : Logement et autres locaux
- Code d'utilisation : autre que 1000 (ce qui signifie la présence d'un usage non résidentiel)
- Classe d'immeuble : 1 à 9 (selon le pourcentage de la superficie de la bâtisse utilisée pour un usage autre que résidentiel).

Tarification immeuble résidentiel à 100% et tarification immeuble non résidentiel à 100%, selon le tarif de l'usage.

Valeur du terrain	10 000\$	
Valeur de la bâtisse	90 000\$	
Valeur total de l'immeuble	100 000\$ X 0,80\$ (taux taxe) / 100\$ d'évaluation	800,00\$
Code	Logement 2 et Autres locaux 1 (donc, 2 logements et 1 local)	
Code d'utilisation	1000 (ce qui signifie « logement »)	
Classe d'immeuble	8 (15 % résidentiel, <u>85 % non résidentiel</u>)	
Aqueduc	100% résidentiel : 173,00\$ x 2 logements	346,00\$
Aqueduc - non résidentiel Tableau usage (code 540 alimentation)	85% (non résidentiel) = tarification à 100%	279,00\$
Égout	100% résidentiel: 117,00\$ x 2 logements	234,00\$
Égout – non résidentiel Tableau usage (code 540 alimentation)	85% (non résidentiel) = tarification à 100%	195,00\$
Ordures	2 logements + 1 local = 3 entités	525,00\$
Aqueduc – spécial	3 X 227,67\$	683,01\$
Égout – spécial	3 X 71,78\$	215,34\$
TOTAL		3 277,35\$

Brigitte Belleville
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe
assistdg@intermonde.net
450-886-3823 poste 3



Taxes complémentaires

En cours d'année, si l'évaluation de votre propriété fait l'objet d'une révision, suite à des améliorations ou autres, un compte de taxes complémentaires sera émis en fonction de l'augmentation ou, dans le cas d'une baisse, vous recevrez un crédit/remboursement. La date d'échéance de paiement est spécifiée au compte. Un compte impayé à sa date d'échéance portera intérêts à compter de cette date.

Que représentent les droits de mutation?

Les droits de mutation immobilière (aussi nommés "taxe de bienvenue") vous obligent lors de l'achat d'une propriété, à payer des droits d'enregistrement à la municipalité. Historiquement, suite aux coupures du gouvernement provincial, cette taxe avait comme principal objectif de fournir aux municipalités une source de revenus supplémentaires.

Le ministre Bienvenue a alors permis aux municipalités de taxer les transactions immobilières effectuées sur leur territoire.

Le montant le plus élevé entre l'évaluation et le prix payé est celui qu'il faut prendre pour faire le calcul que voici :

Tranche	Montant
0\$ à 50 000\$	0,5% de la somme qui se situe dans cette tranche.
50 000\$ à 250 000\$	1,0% de la somme qui se situe dans cette tranche.
250 000\$ et plus	1,5% de la somme qui se situe dans cette tranche.

Puis, vous additionnez ces sommes.

Le total ainsi obtenu correspond au montant de votre taxe de Bienvenue.

Exemple :

Vous achetez un immeuble au prix de 175 000.00 \$ et il est évalué à 213 800.00 \$.

Tranche		Répartition du 213 800.00 \$
0\$ à 50 000\$	0,5% de 50 000.00 \$	250.00 \$
50 000\$ à 250 000\$	1,0% de 163 800.00 \$	1638.00 \$
250 000\$ et plus	1,5% de	
Total du droit de mutation		1888.00 \$

Martine Pinard
Adjointe administrative
mpinardcommis@intermonde.net
450-886-3823 poste 8



Saviez-vous que la **Journée mondiale de l'eau** se tient chaque année le **22 mars**, depuis maintenant 24 ans?

C'est donc un bon moment pour se questionner sur notre consommation d'eau potable! Au Québec, nous sommes choyés, l'accès à l'eau potable ne représente pas un défi, mais il est tout de même important de préserver cet « Or Bleu ». Par contre, le **Québec demeure l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde**. En 2006, la production d'eau potable était de 35 % plus élevée que la moyenne canadienne et de 62 % plus élevée qu'en Ontario!

Le gouvernement du Québec s'est donné, à l'automne 2002, une Politique nationale de l'eau et a réaffirmé que l'eau constitue un élément essentiel du patrimoine collectif des Québécois et des Québécoises. De la Politique, découle la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) que les municipalités doivent mettre en œuvre. Un des objectifs de la stratégie pour 2017 est de réduire d'au moins 20 % la quantité d'eau distribuée moyenne par personne par rapport à l'année 2001.

Tirage de trousse de produits économeurs d'eau et d'énergie

Pour parvenir aux objectifs de la Stratégie, la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie a déjà mis de l'avant plusieurs mesures. Notamment, en janvier, **nous avons reçu 50 trousse de produits économeurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense®**, que nous avons commandées par l'entremise du programme d'Hydro-Québec, **afin de permettre aux citoyens de réduire leurs coûts d'énergie et de consommer l'eau de façon plus responsable**. Ces trousse seront remises gratuitement (à la pige), sur preuve de résidence, suite à l'événement qui sera organisé par la municipalité dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, le 27 mai prochain. Si vous êtes intéressés par une trousse, vous pouvez dès maintenant m'en faire part, et je mettrai votre nom dans le chapeau de tirage! Bonne chance!

TROUSSE POMME DE DOUCHE TÉLÉPHONE



TROUSSE POMME DE DOUCHE À MASSAGE





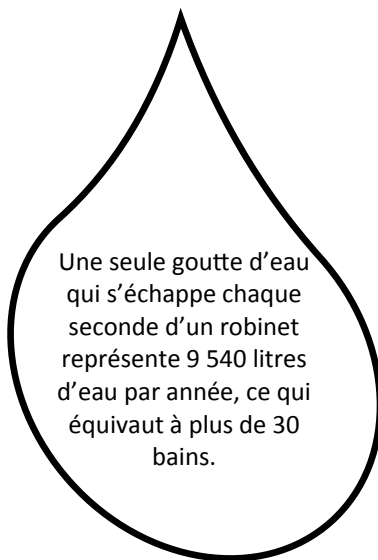
Faites des économies d'eau et d'énergie sans compromettre votre confort ! Chaque trousse comprend une pomme de douche homologuée WaterSense®, un aérateur de robinet limitant le débit homologué WaterSense® pour la salle de bain, un ruban de téflon ainsi qu'un sac débitmètre pour mesurer la consommation d'eau avant et après l'installation des nouveaux produits. Un sablier de douche 5 minutes est aussi offert gracieusement afin de vous sensibiliser à l'importance de réduire la durée de vos douches et du même coup, de faire des économies!

Ces produits limitent le débit à 5,7 litres par minute, tout en offrant une efficacité inégalée. Ce débit se traduit par une réduction de 40 % de la consommation d'eau, soit des dizaines de milliers de litres d'eau économisés chaque année, ainsi que par une réduction des coûts d'électricité liés au chauffage de l'eau !

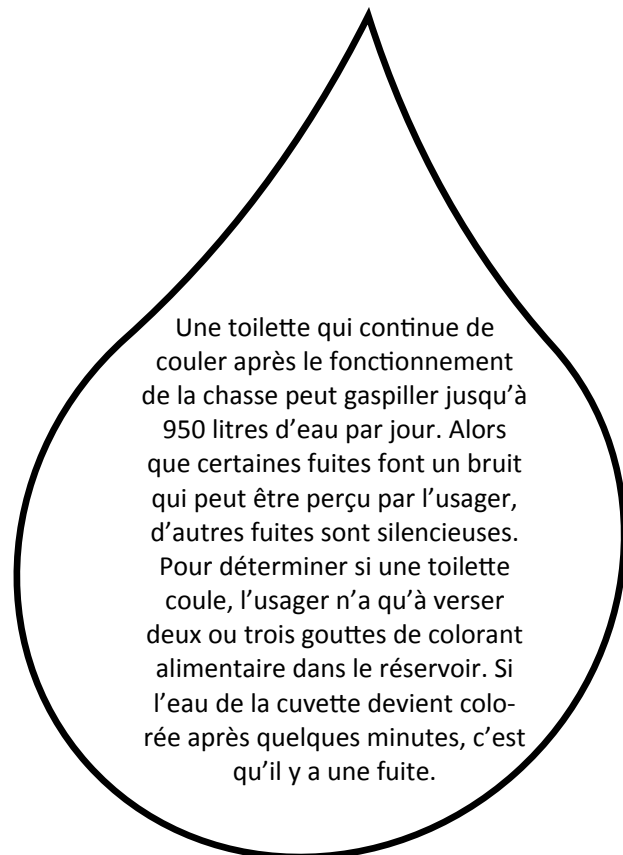
Des économies d'eau par dizaines de milliers de litres chaque année*

Nb de personnes par ménage	Économies d'eau (l)	Équivalent en bouteilles grand format de 22,7 litres (5 gallons)	Économies d'argent (\$)
2 personnes	21 564	950	51
4 personnes	43 804	1 930	100
6 personnes	63 342	2 790	148

*Les économies et la consommation d'eau et d'énergie varient selon les caractéristiques de l'installation et les besoins du ménage. Bases du calcul : électricité à 7,58 ¢/kWh, débit de référence de 9,5 l/min pour la pomme de douche et de 8,3 l/min pour les robinets dotés d'aérateurs, douche de 8 min par personne par jour et autres facteurs.



Pour plus de trucs et de conseils pour économiser l'eau potable, consultez le chapitre 4 de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.





Politique nationale de l'eau : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/politique/>

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/strategie-quebecoise-deconomie-deau-potable/a-propos-de-la-strategie/>

Journée mondiale de l'eau : <http://www.un.org/fr/events/waterday/>

Produits économiseurs d'eau : <https://economie.solutionsecofitt.ca/fr/>

Angéla Guentert

Chargée de projets en environnement

À l'emploi de la municipalité à titre contractuelle depuis le 6 septembre dernier, mon mandat concerne principalement la gestion des matières résiduelles. Il s'agit de sensibiliser, d'informer, de former et d'accompagner les citoyen(ne)s et les dirigeants d'entreprises afin d'assurer une bonne gestion des matières résiduelles et l'implantation d'un système de mise en valeur des matières organiques. Pour toutes questions en lien avec l'environnement, n'hésitez pas à me contacter au 450-365-4725 ou par courriel au environnement@steemelie.ca

HORAIRE des collectes 2017

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

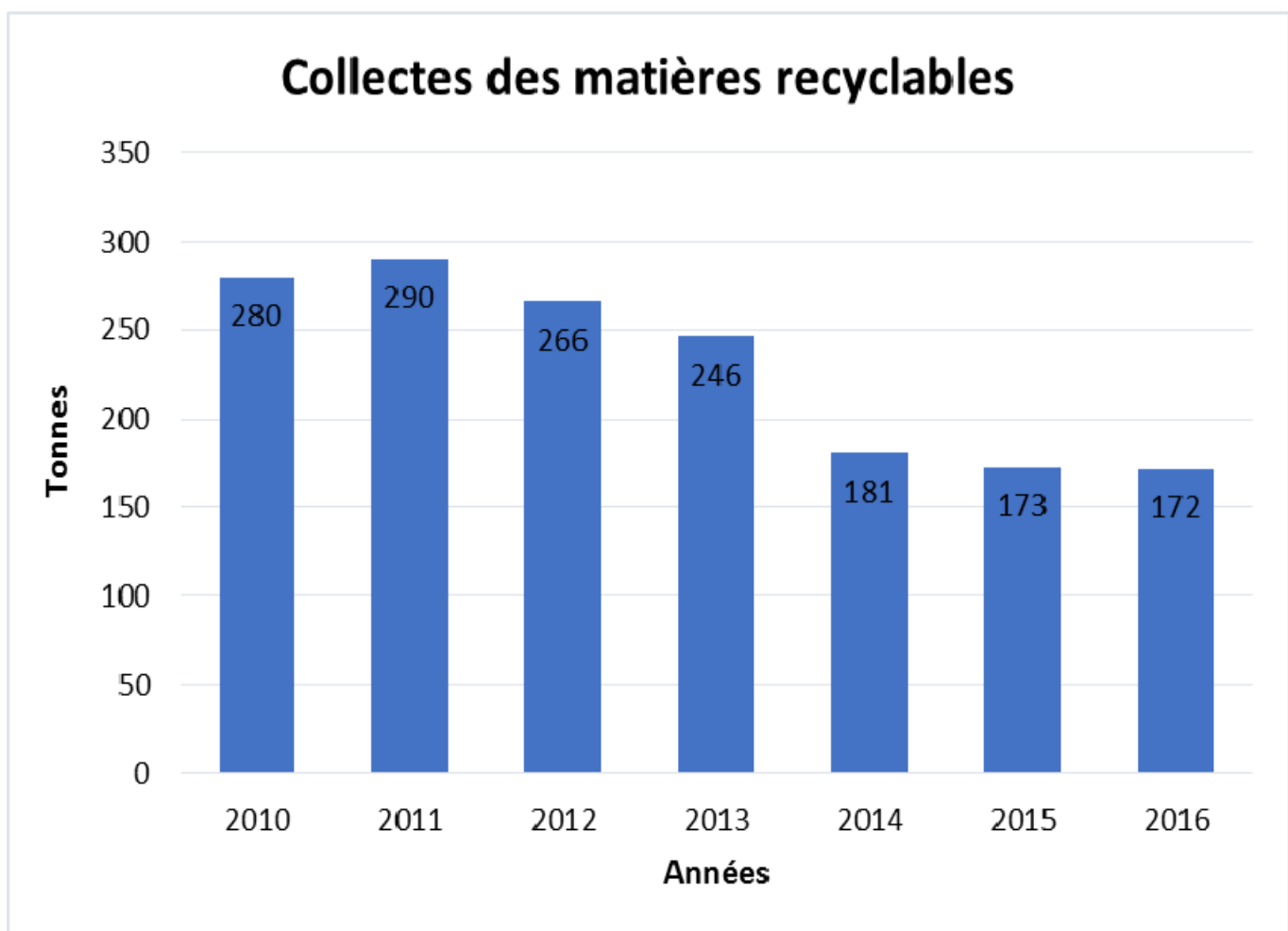
-  Recyclage
-  Déchets
-  Résidus verts
-  Encombrants domestiques
-  Écocentre: (593, rang de la Seigneurie) matériaux secs / RDD / app. électroniques / matelas / pneus
Selon l'horaire ci-haut: les vendredis de 12h à 16h et les samedis de 9h à 16h
-  **Novembre à Avril**, l'Écocentre sera ouvert sur RDV, un vendredi par mois (20\$ / 3 verges³).
-  Les encombrants sont ramassés une fois par mois, lors de la première collecte des déchets.
Mettre les encombrants en bordure de la route une journée avant la collecte.



Bilan de la gestion des matières résiduelles 2016

L'année 2016 étant derrière nous, c'est l'heure des bilans. Pour ce qui est de la gestion des matières résiduelles, voici l'état de la situation.

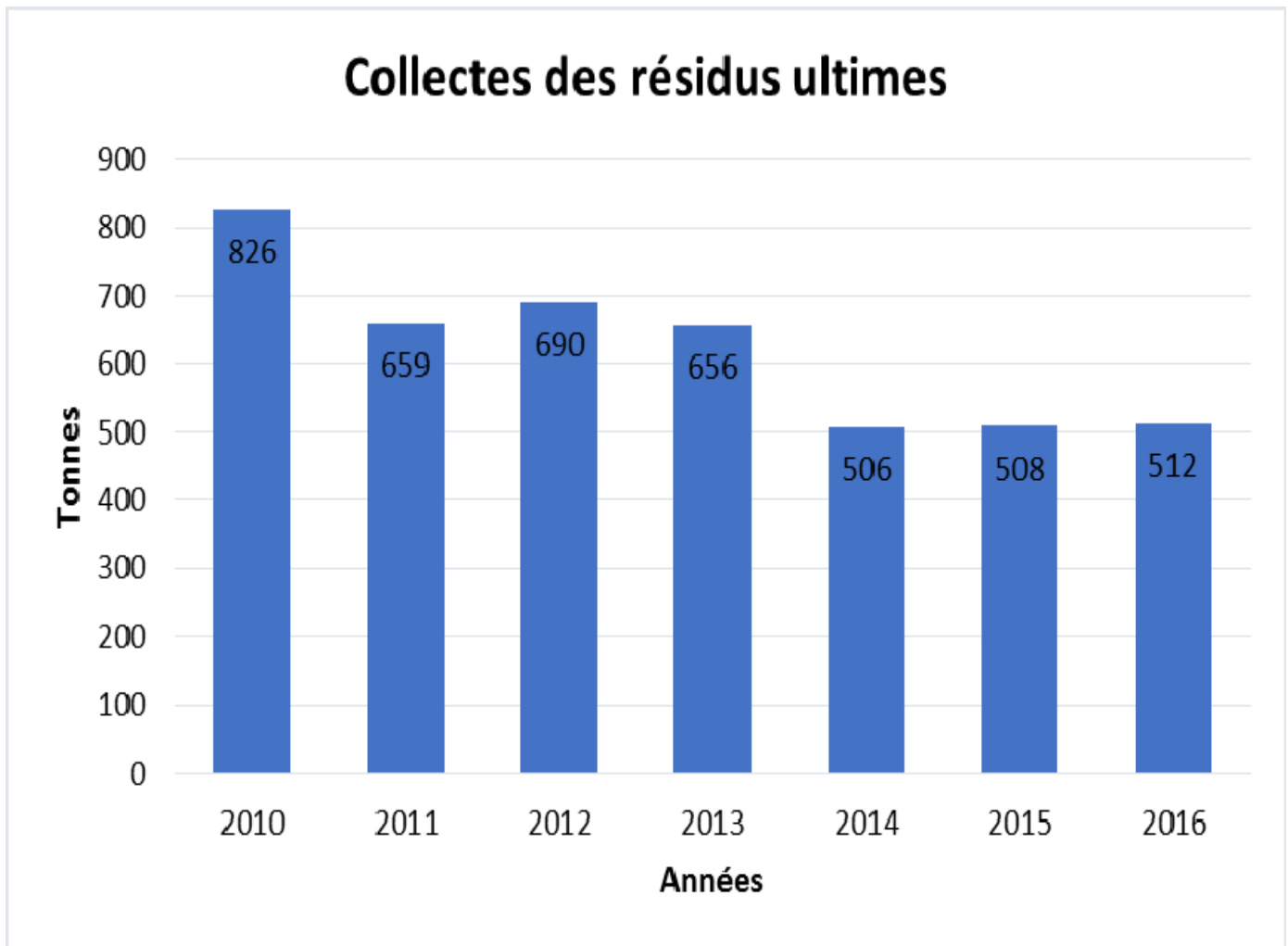
Matières recyclables



La quantité de matières recyclables collectée dans le cadre de la collecte résidentielle est stable ces dernières années. L'importante diminution dans le graphique entre les années 2013 et 2014 s'explique par le changement de fournisseur de service et de contrat. Le dernier contrat de gestion des matières résiduelles (GMR) incluait la collecte des matières recyclables dans les ICI (industries, commerces, institutions), ce qui explique les volumes plus importants.



Résidus ultimes



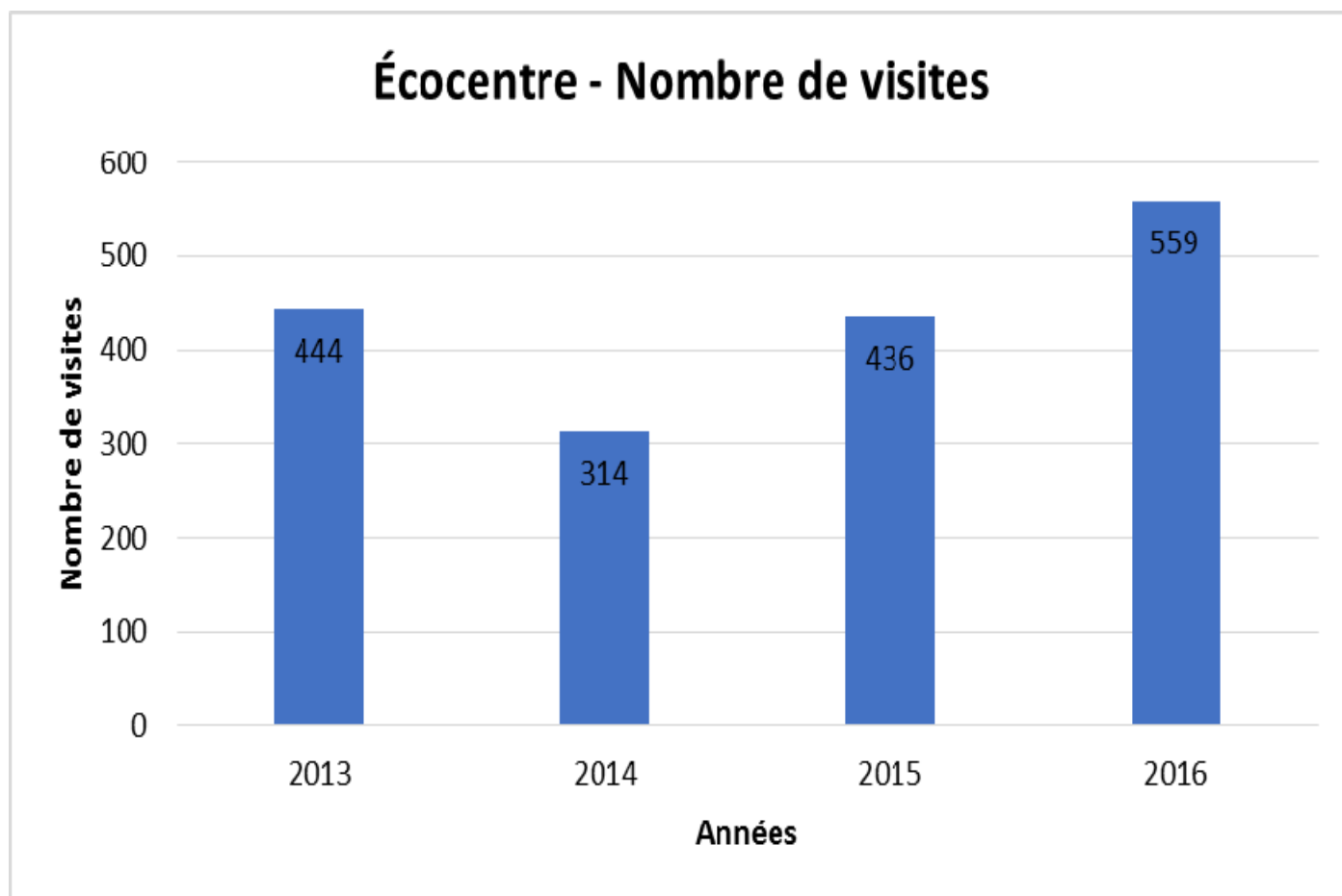
Pour ce qui est des résidus ultimes, c'est-à-dire les matières qui sont envoyées au site d'enfouissement (incluant les collectes d'encombrants), la tendance est similaire à celle des matières recyclables. Par contre, nous notons une légère hausse (2 tonnes de plus ont été enfouies en 2015 qu'en 2014, et 4 tonnes de plus en 2016 qu'en 2015). Ceci peut être un petit signal pour nous rappeler d'être rigoureux lors du tri de nos matières résiduelles, en privilégiant la hiérarchie des 3-RV et en ne mettant dans nos ordures que les résidus ultimes, c'est-à-dire des matières qui ne peuvent être réutilisées, recyclées, ni compostées. **Il faut se rappeler qu'en plus du coût environnemental plus élevé de l'enfouissement** (ex : émission des gaz à effet de serre), **il en coûte réellement plus cher par tonne, pour le citoyen, d'enfouir une matière résiduelle, que de la valoriser.**



Écocentre

L'année 2016 a été positive pour l'écocentre, et ce, grâce à vous! Félicitations!!!

Le nombre de visites par rapport à 2015 a fait un bond important (123 visites de plus). L'impact environnemental a aussi été positif, puisque 91% des matières qui ont transité par le site ont été valorisées. Financièrement, ce mode de gestion est également rentable, car si les matières valorisées avaient été enfouies, il en aurait coûté 10 730 \$ de plus. Il est encourageant de voir que vos efforts de tri à la source des matières portent leurs fruits.



2014 : donnée incomplète

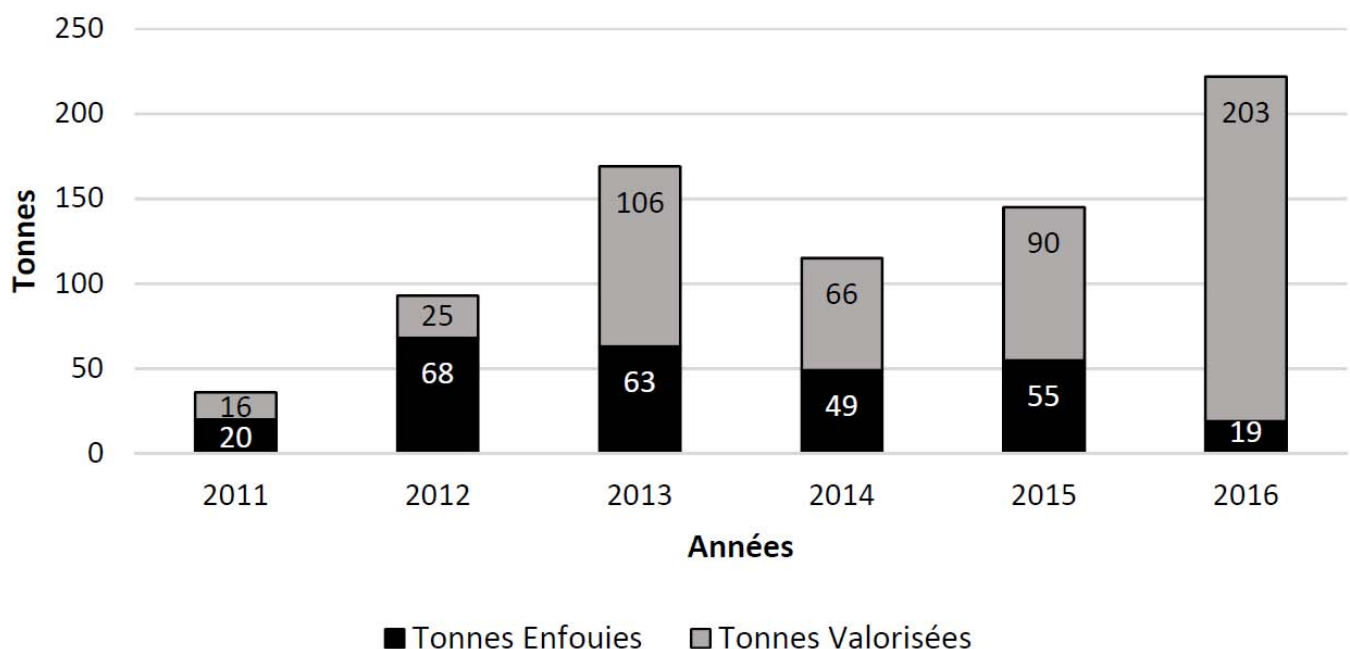


Éléments recueillis qui ont transités par le site en 2016 (sortie)

91% de valorisation !!

Élément	Quantité	Unité	Coût	Finalité des 3RV-E	Destinataire
Pneus	275	unités		Recyclage	Recyc-Québec
Bardeau	17,9	tonnes	753 \$	Valorisation énergétique	Stéphane Fisette → Centre de Valorisation Michel Charrette (CVMC)
Métal	23,54	tonnes	- 2 662 \$	Recyclage	Stéphane Fisette
Bois	440 55	vg ³ tonnes	3 850 \$	Valorisation énergétique	Stéphane Fisette (broyé en classe CM2 pour être utilisé dans les chaufferies industrielles)
Pêle-mêle (CRD) (Construction, Rénovation, Démolition)	440 77	vg ³ tonnes	7 755 \$	75 % Recyclage (58 TM) 25 % Élimination (19 TM)	Stéphane Fisette → Centre de tri des matériaux secs de NDL (Conteneur Recycle)
Béton	46	tonnes	655 \$	Recyclage	Jobert
ARPE	2,77	tonnes	- 391 \$	Recyclage	ARPE Québec (Association pour le recyclage des produits électroniques)
Propane	237	unités		Recyclé	RapidGaz inc.

Écocentre Valorisation versus enfouissement





À titre indicatif :

Coûts de disposition écocentre	13 013 \$
Revenus écocentre	- 3 053 \$
Coûts nets écocentre	9 960 \$
Tonnes épargnées de l'enfouissement	203
Coût redevance à l'enfouissement (/TM)	21,93 \$
Coût enfouissement (/TM)	80,00 \$
Coûts épargnés de l'enfouissement	20 690 \$
Coût net écocentre - épargne enfouissement	-10 730 \$
T enfouies	19,25
% valorisation	91

Addenda

Dans l'info dépliant no. 1 intitulé *La bonne gestion des matières résiduelles* que vous avez reçu avec votre compte de taxes, une ambiguïté s'est glissée. Pour être plus précis, l'organisme **Les Ami(e)s d'Émélie**, qui est un **organisme d'aide communautaire et une ressource**, recueille vos vêtements et textiles (ils peuvent être tachés et déchirés), ainsi que tous les autres objets en bon état, fonctionnels et idéalement propres (électroménagers, meubles, jouets, articles de cuisine, lavabos, portes, etc.). L'organisme a pignon sur rue dans l'ancien presbytère au 350 rue Principale. Les heures d'ouverture pour faire vos achats sont le mardi et le vendredi de 13:00 à 16:00. Pour déposer vos dons, vous pouvez aller les porter dans le cabanon (ouvert 7 jours par semaine, de 8h à 20h), à côté de la Caisse Desjardins.

Contact : Mme Irène Arbour, 450-886-9009.

Dans l'info dépliant no. 2 intitulé *L'Écocentre* que vous avez reçu avec votre compte de taxes, une coquille s'est glissée. **Vous auriez dû lire** : *Durant la période hivernale (novembre à avril) ouvert sur RDV, un vendredi par mois (20\$/verges³) au lieu de (20\$ / 3 verges³)*. Même chose quelques lignes plus bas, au lieu de : *Des frais de 20\$ / 3 verges³ s'appliquent pour les voyages supplémentaires*, vous auriez dû lire *20\$/verges³*. Désolés pour la confusion!



Nouveautés 2017

Matelas

Tel que vous l'avez probablement lu dans les dépliants qui vous ont été envoyés avec le compte de taxes, dès 2017, la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie se dotera d'un conteneur fermé, à l'écocentre, afin d'y accumuler les matelas qui seront ensuite acheminés vers un recycleur. Vous pouvez aller porter gratuitement votre vieux matelas durant les heures d'ouverture de l'écocentre, ou appeler la municipalité pour une collecte gratuite à domicile. Dans ce cas, prévoyez quelques jours et entreposez le matelas dans un endroit à l'abri des intempéries. En sachant que les matelas ont un poids considérable, plusieurs tonnes de matières résiduelles seront détournées de l'enfouissement. Puisqu'un matelas prend plus de 100 ans pour se décomposer totalement lorsqu'il est enfoui dans le sol, et qu'entre 95% et 99 % des matériaux qui le constituent sont recyclables, cette initiative est une bonne nouvelle.

<http://www.cremtl.gc.ca/actualites/2015/matelas-en-fin-vie-poubelle-recyclage>

Certification FrigoResponsable^{MC}

Dès 2017, la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie adhère au programme de récupération FrigoResponsable^{MC} offert par PureSphera. Ce programme assure aux municipalités et aux citoyens que les appareils de réfrigération et de climatisation (réfrigérateurs, congélateurs, celliers, refroidisseurs d'eau, climatiseurs, thermopompes, déshumidificateurs) seront traités de façon optimale pour l'environnement et même au-delà des exigences environnementales. PureSphera est le seul fournisseur qui capte et détruit 99,99 % des halocarbures contenus dans les appareils froids, dont la mousse isolante qui contient jusqu'à quatre fois plus de gaz que le circuit réfrigérant lui-même. De plus, l'entreprise récupère à 96 % les matières de ces appareils : acier, aluminium, cuivre, plastiques, huiles, mercure et mousse isolante. C'est un gain environnemental important pour notre municipalité. N'oubliez pas, si vous n'êtes pas en mesure d'aller porter vos électroménagers ou autres articles métalliques ou appareils froids à l'écocentre, contactez la municipalité et les employés de la voirie viendront les chercher gratuitement.



<http://www.frigoresponsable.ca/>

<http://puresphera.com/>

<https://www.recyc-quebec.gouv.gc.ca/haut-de-page/salle-de-presse/archives-presse/2017-frigo-responsable>



Le déneigement des toitures



Toitures

Le déneigement des toitures fait l'objet du règlement municipal numéro **23RG-0808**.

L'article 5.17 du règlement de nuisances 23RG-0808 définit les responsabilités qui incombent au propriétaire, occupant ou personne qui a la charge d'une maison ou d'un bâtiment, en matière de déneigement privé.

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble dont la toiture est inclinée vers le domaine public et est située à 10 pieds (3 mètres) ou moins de la rue ou du trottoir, voici ce qui doit être fait :

Ne pas laisser la neige ou la glace s'accumuler sur le toit pouvant causer un danger pour la sécurité d'une personne, d'un bien ou d'une propriété ainsi que des dommages ;

L'enlever ou la faire enlever en prenant les précautions requises pour éviter tout risque d'accident ;

Retirer immédiatement du trottoir et de la rue toute neige ou glace enlevée du toit ;

Enlever tous les glaçons situés aux bords intérieurs des toits et balcons.

À qui la neige?

La réglementation en vigueur interdit à quiconque (citoyens / entrepreneurs) de disposer de la neige provenant d'une propriété privée en la jetant, poussant, soufflant ou projetant de quelle qu'autre façon sur la chaussée d'asphalte ou sur un terrain avoisinant. Il faut donc voir à disposer la neige enlevée de sa propriété, **sur sa propriété!**

Si la neige du toit de votre propriété se vide sur l'emprise de la municipalité et qu'il y a un appel d'urgence à la municipalité, la voirie municipale va entreprendre le nettoyage, et ce, aux frais du propriétaire. Prenez note que le temps « hommes et machinerie » vous sera facturé.

Si vous enfrez cette réglementation, vous pouvez recevoir un avis d'infraction vous demandant de remédier à la situation immédiatement et d'installer un périmètre de sécurité tant que les travaux de déglacage ou de déneigement ne seront pas terminés. Si le problème persiste, un constat d'infraction dont le montant des amendes varie de 300 \$ à 1000 \$ pourra être émis. **De plus, le périmètre de sécurité exigé sera installé par la municipalité, et ce, aux frais du propriétaire fautif.**



Ce règlement de nuisance **ne s'applique pas** aux toits plats et aux versants d'un toit n'étant pas orientés en direction d'une rue, d'un trottoir et aux toits dotés d'un parapet empêchant la chute de neige et de glace.

Mieux vaut prévenir

Dans les cas où la réglementation municipale ne vous oblige pas à déneiger ou déglacer votre toit dans votre secteur, soyez vigilant, encore plus lors de conditions météorologiques exceptionnelles. Vous protégerez votre bien et assurerez la sécurité des gens.

Prenez connaissance des **conseils de sécurité concernant la neige sur les toitures** présentés sur le site Internet de la Régie du bâtiment du Québec.

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/citoyen/penser-securite-a-la-maison/deneiger-et-deglacer.html>

Location de cônes de sécurité (gratuit)

Avez-vous besoin de cônes de sécurité pour délimiter une zone de déneigement de toiture? Vous pouvez faire une demande à la municipalité et le contremaître de la voirie ira vous porter les cônes de sécurité.

La sécurité des piétons est sans aucun doute une préoccupation constante pour le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. En ce sens, nous faisons appel à votre diligence afin de déneiger adéquatement votre toiture.

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements sur le déneigement des toitures, veuillez communiquer avec

Stéphane Raymond

Inspecteur en bâtiment et environnement

Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

450-886-3823 #6 (téléphone)

450-886-9175 (télécopieur)



- DU 30 MARS AU 10 MAI -

TOUT LE QUÉBEC

SE MET AU

DEFI!

15 000 \$
DE PRIX
À GAGNER

INSCRIVEZ-VOUS À DEFISANTE.CA

Tout le Québec se met au *Défi*. Et vous ?

Du 30 mars au 10 mai, Anaïs Favron vous invite à relever le *Défi Santé* ! Pendant 6 semaines, posez des gestes simples pour atteindre 3 objectifs quotidiens : manger au moins 5 portions de fruits et légumes, bouger au moins 30 minutes et favoriser son sommeil. Trucs, recettes, vidéos, défis amusants et prix à gagner vous attendent. Un coup de pouce motivant ! inscrivez-vous à [DefiSante.ca](https://defisante.ca).



Le service des loisirs



Rapport d'activités 2016



NOUVEAUTÉ
CAHIERS LOISIRS

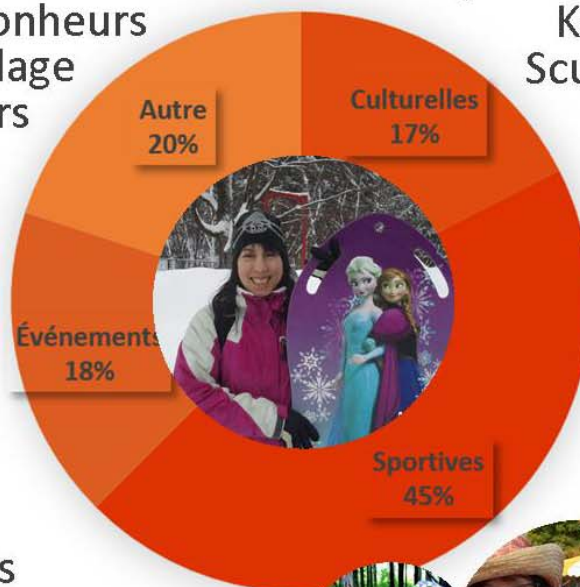
2 PUBLICATIONS
SEPTEMBRE ET NOVEMBRE

6 NOUVELLES
ACTIVITÉS DÉMARRÉES

Un aperçu des activités qui ont eu lieu cette année à Sainte-Émélie-de-l'Énergie..

Jardin communautaire
Festival des Petits Bonheurs
Inauguration de la plage
Brunch des bâtisseurs
Dehors en famille
Camp de jour
Fête Nationale
Tennis
Patinoire
Sentier lac Koël
Maisons fleuries
Cinéma en plein air
Sentier de raquette
Soirée des bénévoles
Terre de culture, kermesse
Roulotte de Paul-Buissonneau

Rallye Émélinoise engagée
Kayaks et pédalos
Sculpture sur neige
Marché de Noël
Cours de dessin
Surf à pagaies
Ballon-balai
Yoga
Hockey
Gumboats



Merci à tous pour votre



Le 8 mars célèbre la journée internationale des femmes



Officialisée par les Nations Unies en 1977,
la Journée Internationale des Femmes trouve son
origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes
du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions
de travail et le droit de vote.

C'est une journée de manifestations à travers le
monde : l'occasion de faire un bilan sur la situation
des femmes.

La Journée internationale des femmes reste aujourd'hui
d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre
les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous
aurons besoin de la célébrer.

Quoi faire?



Mettez le balai dehors

Placez un balai
à l'extérieur. **Contre**
le travail domestique
bénévole et la double
journée de travail
des femmes. **Pour un**
partage équitable
des tâches ménagères.



N'offrez pas de fleurs

Ne confondez pas ce
jour avec la Saint-
Valentin ! Le 8 mars
est une journée de
lutte pour les droits
des femmes.
Exprimez plutôt
votre solidarité.



Portez le ruban blanc

Pour exprimez
votre solidarité et
montrer votre
opposition à la
violence envers les
femmes, portez un ruban
blanc épinglé à votre
vêtement.



Offres d'emploi Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Surveillant de plage - Plage municipale (2 postes)

Description de tâches :

- ❖ S'assurer du respect des règlements de sécurité aquatique et des règles de plage
- ❖ Assurer en tout temps la surveillance des baigneurs
- ❖ Effectuer différentes tâches connexes, entretien du site et des équipements

Exigences :

- ❖ Certificat de sauveteur national – option plage
- ❖ Autonomie et initiative
- ❖ Être disponible du 17 juin au 3 septembre
- ❖ Être âgé de 16 ans et plus

Horaire : 10h00 à 18h00 : 24h à 32h/semaine (lundi au vendredi + 1 fin de semaine sur 2)

Salaire : 18.00 \$ /heure

* La municipalité offre de payer 50% du prix de la certification *Surveillant de plage* au candidat retenu

Agent de loisirs (1 poste)

Description de tâches :

- ❖ Prendre en charge la coordination des plateaux estivaux (plage, location nautique, parc)
- ❖ Planifier les animations du camp de jour et leur logistique
- ❖ Accompagner les animateurs lors des heures d'ouverture du camp
- ❖ Soutenir le service des loisirs sur différents dossiers

Exigences :

- ❖ Être aux études à temps plein en loisirs ou dans un domaine connexe : animation et recherche culturelle, récréologie, administration.
- ❖ Leadership, fiabilité, sens de l'organisation
- ❖ Personne énergique et motivée
- ❖ Être disponible du 23 mai au 31 août
- ❖ Être âgé de 16 ans et plus

Horaire : 40h/semaine selon un horaire variable

Salaire : 14 \$ /heure

Moniteur de camp de jour (1 poste)

Description de tâches (camp) :

- ❖ Animer les activités du camp de jour
- ❖ S'assurer du respect des règlements et de la sécurité des enfants

Exigences :

- ❖ Expérience en animation ou dans le domaine du loisir jeunesse
- ❖ Fiabilité, débrouillardise,
- ❖ Être disponible du 26 juin au 18 août
- ❖ Être âgé de 15 ans et plus
- ❖ Avoir suivi la formation DAFA constitue un atout

Horaire : 18h à 32h/semaine

- Du lundi au jeudi
- Salaire : 11.25 \$ /heure



Offres d'emploi Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Chef d'équipe des moniteurs de camp de jour (1 poste)

Description de tâches :

- ❖ Participe à l'animation, la planification hebdomadaire des activités de la programmation
- ❖ Responsable du déroulement quotidien des activités du camp de jour
- ❖ S'assure du respect des règlements et de la sécurité des enfants

Exigences :

- ❖ Expérience en animation ou dans le domaine du loisir jeunesse
- ❖ Leadership, fiabilité, sens de l'organisation
- ❖ Personne énergique et motivée
- ❖ Être disponible du 26 juin au 18 août
- ❖ Être âgé de 16 ans et plus
- ❖ Avoir suivi la formation DAFA constitue un atout

Horaire : 18h à 32h/semaine

- Du lundi au jeudi
- Salaire : 11.75 \$ /heure

Préposé aux embarcations nautiques (1 poste)

Description de tâches (nautiques) :

- ❖ Servir la clientèle désirant louer une embarcation (canot ou kayak)
- ❖ Informer les clients des règles de sécurité
- ❖ Faire les dépôts des ventes à la fin de la journée

Exigences :

- ❖ Expérience en service à la clientèle
- ❖ Fiabilité, débrouillardise,
- ❖ Être disponible du 26 juin au 27 août
- ❖ Être âgé de 15 ans et plus
- ❖ Avoir suivi la formation RCR constitue un atout

Horaire : 18h /semaine

- 11h00 à 17h (vendredi au dimanche)

Salaire : 11.25 \$ /heure

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 12 mai 2017

Télécopieur : 450.886.9175

Courriel : steemelieloisirs@intermonde.net

En personne : 241, rue Coutu, Sainte-Émélie-de-l'Énergie

MICRO-SOCCER



L'Association de soccer Les Stars, en partenariat avec la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, offrent aux jeunes de 4 à 11 ans la possibilité de faire du micro-soccer cet été. Info : Coordonnatrice aux loisirs : 450 886-3823 poste 5

Inscription : 23 mars 2017, de 18h30 à 20h30

Où : Au Chalet des loisirs

Pour qui : les jeunes de 4 ans à 11 ans

Coût : 90 \$ / enfant

*Le coût de l'inscription inclut le maillot ainsi que les formateurs.



Le service des loisirs



Dans une municipalité amie des aînés (MADA), il se développe une culture d'inclusion sociale des aînés. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

Sainte-Émélie-de-l'Énergie en est à sa deuxième année du plan d'action qu'elle s'est donnée en tant que MADA.

Parmi les actions retenues en 2017, nous ferons la promotion des différents programmes de prévention existants sur le territoire via le journal municipal, nous organiserons une présentation de la SQ à propos de la sécurité au village et développerons une programmation des loisirs prenant en compte les besoins des aînés.

Suivez notre encart pour connaître les actions posées par le comité.

Membres du comité MADA

- Normand Lemieux
- Thérèse Belleville
- Rolande Goulet
- Ginette Beaulieu
- Denis Trudeau
- Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

DEVEZ BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE!



Joignez-vous à l'équipe d'intervention de Matawinie!

La Croix-Rouge aide les victimes de catastrophes, d'incendies et d'inondations. Ses bénévoles sont présents en tout temps pour apporter réconfort et chaleur humaine aux sinistrés.

En tant que bénévole Croix-Rouge, vous:

-ferez partie d'une équipe spécialisée, dynamique et motivée;

-recevrez une formation reconnue en secourisme et en intervention d'urgence.



www.partenairescroixrouge.ca

1 844 540-5410

La Fête nationale du Québec

Bénévoles recherchés

Contactez le service des loisirs
au 450 886-3823 poste 5

ou

steemelieloisirs@intermonde.net



Le 16 février dernier,

Les élèves de l'école de l'Ami-Soleil ont reçu la visite de l'escouade de la persévérance scolaire, qui a remis à chaque élève une trousse pour les encourager à persévérer. À la sortie des classes, parents, élus, membres du personnel de l'école et citoyens ont formé une grande haie d'honneur pour souligner l'effort des élèves dans leur cheminement scolaire.

Merci à tous!

L'ÉCHO

Date de tombée des prochaines parutions

Le 10 avril pour la parution de mai / juin 2017
Le 10 juin pour la parution de juillet / août 2017

Par courriel seulement

Les textes non reçus par courriel ne seront pas publiés
Martine Pinard 450 886-3823 poste 8
mpinardcommis@intermonde.net

L'article publié peut différer de l'original pour des raisons de mise en pages.

Aucuns frais pour les OBNL de Sainte-Émélie-de-l'Énergie (une page maximum)

Tarif actuellement en cours (en révision)

Carte professionnelle	25 \$
1/4 page	50 \$
1/2 page	70 \$
1 page	100 \$
Tarif carte professionnelle pour l'année	100 \$



TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE ÉMÉLINOISE

À Sainte-Émélie-de-l'Énergie, nous avons à cœur le plein développement des jeunes de 0 à 17 ans et leur bien-être au sein de la communauté. La table de concertation jeunesse émélinoise a été créée en ce sens.

Pourquoi une table de concertation jeunesse ?

- Pour favoriser l'échange d'informations entre les organismes et les intervenants et intervenantes travaillant auprès des jeunes de chez nous;
- Pour développer un réseau d'entraide entre les intervenants et intervenantes des différents organismes publics et communautaires;
- Pour analyser ensemble les réalités de la jeunesse émélinoise;
- Pour sensibiliser la communauté aux réalités de la jeunesse et favoriser son implication pour le mieux-être des jeunes;
- Pour mettre en place et appuyer des projets visant à répondre aux besoins des jeunes.

Pour plus d'information sur les projets issus de la table ou les organismes qui y siègent :
450 886-3823 poste 5

La ligne d'improvisation de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, présente un

MATCH D'IMPRO

**vendredi le 7 avril 2017 à 19 h 30,
ouverture des portes à 19 heures.**

En collaboration avec le

club Optimiste pour le bar.

Il y aura un service d'ordre sur place.



**C'est gratuit,
on passe le
chapeau!**



Centre Au Cœur des Femmes

183, rue Sainte-Louise / St-Jean-de-Matha / (Québec)

Téléphone : 450-886-9171 / Télécopieur : 450-886-1789

Le Centre Au Cœur des Femmes est présent pour les femmes de Ste-Émélie-de-l'Énergie. Vous pouvez participer aux activités, profiter du service de halte-garderie ainsi que de plusieurs services et ce, tout à fait gratuitement.

En mars

Atelier sur la communication (5 rencontres) – débute le 15 mars

Musclez vos méninges – du 7 mars au 4 avril

Moi et l'insomnie – 2 mars

Fabrication d'un sac T-Shirt – 2 mars

Journée internationale des femmes – 8 mars / Une soirée pour les femmes où la troupe de théâtre du Centre nous présentera une pièce haute en couleur. Laissez-passer gratuit disponible au Centre.

En avril

Groupe d'entraide « Le moment présent » - 7 et 14 avril

Pas à pas ma vie de femme...un héritage (5 rencontres) – débute le 25 avril

Antidote « Une quête d'identité » (9 rencontres) – débute le 26 avril

Cartes douceurs (à confirmer)

Pour information ou inscription appelez au 450-886-9171 ou passez nous voir au
183, rue Sainte-Louise à St-Jean-de-Matha (2^{ième} étage de l'ancien presbytère).

Le Centre est ouvert du mardi au vendredi de 13h00 à 16h00

Nous prenons les appels de 9h00 à 16h00

Bienvenue à toutes les femmes !

Personne-ressource : Louise Chaussé



Informations diverses

Emplois

Cherche 2 hommes de terrain (à tout faire)

salaire à définir

de mi-avril à fin octobre

retraités bienvenus

Pourvoirie Pavillon Basilières à Saint-Zénon

Stéphane Borgeaud

450-884-0228 ou par courriel

pourvoiriebasilieres@gmail.com

3328 Brassard

Saint-Zénon J0K 3N0

www.pavillonbasilieres.com

pavillonbasilières
service de pourvoirie



Desjardins

Caisse du Nord de Lanaudière

Téléphone : 450 886-3843

Sans frais : 1 877-886-3843

www.desjardins.com

IMPÔTS PARTICULIERS

Besoin d'aide pour vos impôts, contactez :

Carmelle Tessier

510 Leprohon

Ste-Émélie-de-l'Énergie

450-886-9929

Accrédité par les gouvernements

Impôts préparés et envoyés par Internet

BOIS DE CHAUFFAGE

ÉRABLE - HÊTRE - MERISIER 100\$/CORDE

BOULEAU 85\$/CORDE

BOIS DE CAMPING 45\$/CORDE

PIQUETS DE CÈDRE 4\$/UNITÉ

RÉSERVEZ TÔT ! Denis Trudeau 360 Arbour

450-886-2184 ou 450-365-3034 (cell)



LaCapitale

Robert Dufault

Représentant en assurance contre
la maladie ou les accidents

La Capitale sécurité financière
Cabinet en assurance de personnes

rdufault@pennrep.com

Cell. : 438 391-2453

1 855 443-8585

Télec. : 450 443-4395

7005, boulevard Taschereau
Bureau 260
Brossard (Québec) J4Z 1A7

Faites nous confiance
pour un travail
professionnel

Nous délimitons
l'espace à déneiger

Stationnement & Toiture
Résidentiel & Commercial

Sylvain Arbour 450 886-5350
Christopher Arbour 450 898-5424

- Rénovation générale
- Résidentiel
- Commercial
- Maison neuve
- Toiture de bardeau

Sylvain Arbour, propriétaire
60, rue Martin,
Sainte-Émélie-de-l'Énergie J0K 2K0

RBQ 5711-6501-01
Tél : 450 886-5350
Fax : 450 886-2403



Bonjour,

Le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec propose le programme Éconologis.



est un programme qui propose aux ménages à revenu modeste, qu'ils soient propriétaires ou locataires, de les **aider concrètement et gratuitement** à améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur domicile. Le programme est constitué de 2 volets.

Volet 1 : Le premier Volet consiste en la **visite** d'un conseiller en efficacité énergétique qui offrira des **conseils pratiques** pour économiser en matière de : chauffage, eau chaude, appareils ménagers et éclairage. Selon les besoins identifiés pour le domicile, le conseiller procédera gratuitement à des **mesures concrètes** telles que : calfeutrage des fenêtres, installation de coupe-froid au bas des portes, isolation des prises électriques situées sur des murs donnant sur l'extérieur, installation d'une pomme de douche à débit réduit, ajout d'un aérateur aux robinets et autres matériels éconergétiques.

Volet 2 : Le deuxième volet permet de bénéficier gratuitement de l'**installation de thermostats électroniques** dans le domicile visité. Ce service peut être offert, peu importe la source d'énergie utilisée pour le chauffage principal (électricité, mazout, gaz naturel ou propane).

Faites-vite, les places sont limitées! Éconologis; le service gratuit en efficacité énergétique résidentiel! Composez sans frais le **1 844-303-7333** afin de connaître votre admissibilité au programme.

Voici les 2 conditions d'admission au programme Éconologis :

1. -Recevoir une facture d'énergie pour le chauffage.
2. -Respecter les seuils de revenus admissibles selon le tableau ci-dessous.

Nombre d'occupants (incluant les enfants)	Revenu total
1 personne	24 328 \$
2 personnes	30 286 \$
3 personnes	37 234 \$
4 personnes	45 206 \$
5 personnes	51 272 \$
6 personnes	57 826 \$
7 personnes et +	64 381 \$

Pour plus d'informations sur le contenu du programme voir le site du gouvernement :

<http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/mon-habitation/econologis/contenu-du-programme/#.VlOSxHgfn4c>

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Mardis de 17H à 20H
Jeudis de 13H30 à 16H30
Samedis de 10H à 13H

Bonjour à tous,

Le jour de la Saint-Valentin, nous avons eu un **échange de livres**. Venez découvrir les nouveautés, les livres audio, et les centaines d'autres romans et documentaires pour adultes et enfants.

Saviez-vous que vous pouvez vous tenir au courant de nos nouveaux achats pour adultes par le biais de **notre page Facebook**?

Une œuvre de notre concitoyen **Domingo Cisneros**, « La guerre des fleurs » est maintenant disponible sur le présentoir de nouveautés. Vous pouvez réserver ce livre s'il n'est pas immédiatement disponible.

Pour certains, le **retour de documents** est difficile à gérer. École, boulot, dodo, oubli et j'en passe. D'abord, saviez-vous que vous pouvez **renouveler** vos documents en ligne? Vous devez toutefois avoir votre carte d'abonné et votre NIP. Nous avons une nouvelle politique au sujet des **amendes**. Comme d'habitude, il ne s'agit que de \$0.05 par document par jour mais le total maximum sera dorénavant 3\$ par document. Nous continuerons à faire des **rappels téléphoniques** si le retard est de plus de 2 ou 3 semaines et nous insisterons davantage au sujet d'emprunts PEB car ces documents ne nous appartiennent pas. Finalement veuillez faire bonne note qu'il y aura une semaine **d'amnistie d'amendes du lundi 6 mars au dimanche 12 mars**. Ce qui nous importe le plus est de récupérer les livres « perdus ». Vous pouvez faire vos retours à la réception de la Municipalité en tout temps pendant les heures d'ouverture et aussi lorsque la bibliothèque est ouverte.

Finalement, veuillez noter que **la bibliothèque sera fermée le samedi 15 avril**, la fin de semaine de Pâques.

Au plaisir de vous revoir à votre bibliothèque,
France Conochie, responsable



Bonjour amis(es) Optimiste,

Voici les dernières nouvelles ainsi que les activités à venir pour le club :

Pendant les vacances des fêtes, les familles se sont diverties avec nos sorties, soit: le ski alpin, le cinéma et la piscine.

Le samedi 21 janvier, nous avons assisté à une très belle soirée théâtre présentant « Blue Suede Show ».

Le 26 janvier avait lieu notre souper du mois à l'auberge la Glacière, très belle soirée.

Le vendredi 10 février avait lieu le cours « Gardiens Avertis » pour nos jeunes, bonne participation.

Le samedi 11 février se déroulait notre journée famille au jeu sous le thème « Viens jouer avec moi! ». Nous avons organisé en après-midi : hockey, ballon-balai, patin, raquette. Un souper était offert aux participants. En soirée, se tenait l'activité « Viens me présenter ton jeu! Et amusons-nous tous ensemble ». Nous avons remis des prix de présence. Le tout était gratuit, belle participation.

Le souper du mois de février a eu lieu le 17 au restaurant le Tralala. Merci pour l'accueil ce fut une très belle soirée en agréable compagnie.

Pendant la semaine de relâche, nous avons fait de belles sorties en famille comme les glissades St-Jean-de-Matha, le ski alpin à Val St-Côme, le cinéma et le bain libre à la piscine.

Nous tenons à remercier chaleureusement les enseignantes de notre école primaire. Elles acceptent de participer avec leurs élèves aux différents concours proposés par le mouvement Optimiste. Sans votre implication, nous ne serions pas en mesure de le faire!

Cette année, nous aurons des participants à différents concours dont: jeunes poètes, art de s'exprimer, dictée du gouverneur, sudoku et entre-croisé.

La finale de Zone se tiendra le dimanche 19 mars à Ste-Émélie. Venez encourager nos jeunes participants.

Les gagnants se rendront à la finale des concours des régions le 2 avril. Ensuite, il y aura la finale des concours du district le 29 avril et le 30 avril.

Au plaisir de vous revoir

Francine Hénault
Présidente 2016-2017
450-886-5052



Bienvenue aux gens de 50 ans et plus.

Le club FADOQ de Ste-Émélie est honoré de vous accueillir, informer, divertir et vous faire profiter des retrouvailles entre amis(es).

Voici les membres du Comité:

- Présidente : Mme Rollande Goulet - Vice-président: M. François Labelle - Trésorière: Mme Louise Durand
- Secrétaire: M. Aimé-Paul Gervais - Directrice: Mme Francine Hénault

Être membre d'un club FADOQ vous fait économiser des centaines de dollars. De plus, le club de Ste-Émélie-de-l'Énergie vous permet d'obtenir d'autres rabais supplémentaires, tel qu'une économie de 0,50\$ sur un café au CAFÉ DE LA PAIX (sur présentation de la carte). Pour les moins de 50 ans, il est possible de vous procurer une carte Ami ou Privilège afin de profiter de plusieurs avantages.

Les activités sont de retour:

- Soirée dansante: tous les premiers samedi du mois.
- Bingo: 1er jeudi du mois.
- **Souper dansant** avec traiteur ou poulet de chez Benny: 2e jeudi du mois.

NE PAS OUBLIER DE RÉSERVER D'AVANCE!

- Sacs de sable: 3e jeudi du mois (info: Louise 450-886-3149)
- Pétanque intérieure: 4e jeudi (info: François 450-886-5344)
- Cours de danse en ligne: mercredi à 13h 00 et 19h00 à la salle communautaire.(Église)
- Quilles: jeudi matin
- Souper de la fête des mères/pères: samedi le 3 juin 2017.

Les voyages avec Mme Armande Brisebois:

- 29 juin 2017: MONTRÉAL AVUDO, spectacle multimédia pour le 375e de Montréal.
- Le 11 et 12 juillet 2017: pèlerinage à l'Ermitage du lac Bouchette.
1 coucher + 4 repas (occ. simple 220\$ / occ. double 190\$ / occ. triple 180\$).
- 21 juillet 2017: croisière spectacle les Belles années de la chanson Française.

Réservation et information: (450) 757-1387

FADOQ Lanaudière, c'est 47 clubs qui offrent de la formation et des divertissements et qui comprennent 37 000 membres à ce jour. Pour plus information: (450) 759-7422 ou www.fadoqlanaudiere.ca.

Aimé-Paul Gervais,

Secrétaire du Club de la FADOQ Ste-Émélie-de-l'Énergie.



Cabane à sucre

Date : le 15 mars 2017

Lieu : Alcide Parent

Prix : Membres ou non-membres 15.00\$

Pour vous inscrire, communiquez avec Ginette Beaulieu au 450-886-2509

Prix à l'entrée pour ceux qui n'auront pas payé (17.00\$)

Transport : Le co-voiturage est offert à tout le monde, payé par l'AQDR

Les derniers préparatifs seront divulgués à la réunion du 14 mars.

Prix de présence.

Réunion du 11 avril : Une personne de l'ACEF nous parlera de l'endettement des personnes âgées.

Nous avons commencé des rencontres inter-générations. Des membres de l'AQDR ont été jumelés avec une classe de Ste-Émélie pour préparer un livre de recettes. Ceci se fera lors de 3 rencontres.

Lise Bergeron

Service d'impôt bénévole P.C.B.M.I.

Comme l'an dernier le **service d'impôt bénévole P.C.B.M.I.** du gouvernement Fédéral du Canada en partenariat avec le gouvernement Provincial du Québec est à nouveau offert à St-Alphonse-Rodriguez. Les cliniques sans R.V. seront offertes les mercredis 8 et 29 mars et le 26 avril de 10 à 19 heures au local du comptoir de la banque alimentaire maintenant situé au 800 route 343 à St-Alphonse-Rodriguez (immeuble situé à gauche du marché Métro, porte de côté). Il est aussi possible de prendre R.V. par téléphone si les dates de clinique ci-haut mentionnées ne convenaient pas pour certains.

Les critères d'admissibilité suivants:

Revenus maximaux

- une personne seule 25 000 \$
- un couple 30 000 \$
- chaque personne à charge supplémentaire 2 000 \$
- un adulte avec un enfant 30 000 \$
- chaque personne à charge supplémentaire 2 000 \$

Types de revenus

- Les revenus d'intérêts ne doivent pas dépasser 1 000 \$ dans tous les cas.
- Non admissible : les personnes décédées, en faillite, ayant des gains ou des pertes en capital, ayant un revenu de travail indépendant ou de location ou encore ayant des dépenses d'emploi.

Magdeleine Loiselle

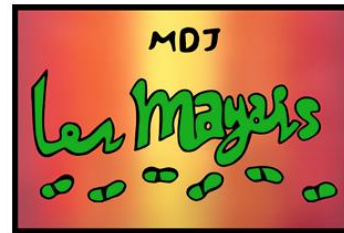
514-863-0591



L'Écho de la mdj

Janvier et février 2017

Le 28 janvier dernier, la mdj s'est rendue à Terrebonne afin de participer à une activité régionale inter-Maison des jeunes. Au cours des activités, les jeunes ont pu se lier d'amitié avec des membres d'autres mdj. Les jeunes de Mascouche nous ont fait découvrir leur milieu et nous avons usé de logique et de détermination lors des activités d'énigmes au Déserteur. En janvier et février, nous avons aussi fait du sport, cuisiné, parlé de plein de sujets touchant l'adolescence, fait de la sculpture sur neige et participé à dehors en famille et des fois, juste passé du temps ensemble en écoutant de la musique!



La MDJ souhaite remercier l'ensemble des parents et des participants à la journée **PORTES OUVERTES!** Ce fut un plaisir de vous rencontrer (vous et vos jeunes), de discuter et répondre à vos questions! Grâce à vous, cette journée fut un succès! Merci!



Le **11 mars** prochain, la mdj fera une **collecte de bouteilles et canettes consignées** dans les rues du village. Il nous ferait plaisir de venir les chercher si vous nous téléphonez au 450-886-5493. Vous pouvez également nous les apporter au 401 St-Michel en tout temps.



??? La Question du Mois ???

Vrai ou faux: À la MDJ, il est interdit de parler de sexualité?

C'est normal de se questionner sur la sexualité, les changements hormonaux, les ITSS, la grossesse et plus encore. Le personnel de la MDJ est disponible pour t'écouter et répondre à tes questions. Toutefois, puisqu'on veut favoriser un climat où tout le monde se sent bien de poser des questions, la MDJ n'accepte aucune conversation irrespectueuse sur la sexualité, le viol, l'orientation sexuelle, les commentaires misogynes, etc. À la MDJ on peut parler de tout, dans le RESPECT!



Objet : Vols de motoneiges sur l'ensemble du territoire lanauois

Trois-Rivières, 25 janvier 2017 - Les policiers des postes de la région de Lanaudière désirent sensibiliser la population sur les vols de motoneiges. Depuis quelques semaines, une augmentation des vols de motoneiges a été observée. Les policiers demandent de faire preuve de prudence et de vigilance afin de prévenir le vol de votre motoneige. Voici quelques conseils de prévention :

De préférence, garez votre motoneige dans un garage intérieur sécurisé ou dans un endroit extérieur très visible et bien éclairé;

Enchaînez votre motoneige à un objet fixe et utilisez un cadenas à l'épreuve des coupe-boulons;

Munissez votre remorque d'un dispositif antivol à l'épreuve des coupe-boulons;

Ne laissez jamais votre clé dans le contact de la motoneige;

Gravez les six derniers chiffres du numéro de série de votre motoneige sur le châssis sous le siège, sur le dessus du moteur et sur toutes autres pièces que vous jugez utiles. L'identification sera plus facile et la revente plus difficile.

Prévenez un voisin de confiance, si vous devez vous absenter.

Sans vous exposer et compromettre votre sécurité personnelle, portez une attention particulière aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituels dans votre environnement ou celui de vos voisins.

Pour toute personne suspecte, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de son habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

La Sûreté du Québec rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des communications avec les médias

Sûreté du Québec

Région Mauricie-Lanaudière

819 379-7195

www.sq.gouv.qc.ca



Informations diverses

Échec au crime est un organisme à but non lucratif qui offre aux citoyens une méthode efficace afin d'appuyer les forces policières dans leurs efforts de prévention et de résolution de crimes. Échec au crime agit à titre d'intermédiaire entre le public et le corps policier. Échec au crime garantit l'anonymat et protège votre identité.

Il y a deux façons de transmettre des renseignements concernant un crime soit :

Par téléphone 1 800-711-1800

Par internet www.echecaucrime.com

Les intervenants sont disponibles 24/7 et ce, peu importe la nature du crime que vous rap-
portez.



DEPUIS 25 ANS,

nous offrons de
l'accompagnement et
du financement aux
entreprises, et soutenons
le développement
économique local.

matawinie.qc.ca | 450 883-0717

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC Matawinie

Bois Franc Lanaudière,
a été soutenu par la SADC.



SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité
MATAWINIE



Formations à temps partiel 2017

Centre multiservice
des Samares

SEULEMENT
1\$
l'heure*

Conditions d'admission

- Être une PERSONNE OCCUPANT UN EMPLOI et intéressée à développer ou parfaire ses compétences professionnelles.
- Compléter une fiche d'inscription attestant du nom de l'employeur et précisant le titre d'emploi.

Note: Maximum de trois personnes, par entreprise, par cours.

Avant
Les emplois permanents des organismes
publics et parapublics ne sont pas admissibles
à ce programme.

Titre	Durée	Coût*	Début	Horaires	Lieu
Conseiller la clientèle sur les vins	18 h	18 \$	24 janvier 14 mars 2 mai	Les mardis, de 8 h 15 à 12 h Les mardis, de 8 h 15 à 12 h Les mardis, de 8 h 15 à 12 h	2 2 2
Cuisine santé pour établissements	14 h	14 \$	31 janvier	Mardi et mercredi, de 8 h 30 à 16 h 30	2
Excel 2013, fonctions de base	30 h	30 \$	23 janvier	Les lundis, de 18 h 15 à 22 h	1
Excel 2013, fonctions intermédiaires	30 h	30 \$	15 mars	Les mercredis, de 18 h 15 à 22 h	1
Simple comptable SAGE 50	33 h	33 \$	23 janvier	Les lundis, de 8 h 45 à 16 h	1
Outlook 2013, fonctions de base	7 h	7 \$	16 janvier 8 février	Les lundis, de 8 h à 17 h Les mercredis, de 18 h 30 à 22 h	1 3
L'excellence en service à la clientèle	6 h	6 \$	20 février	Les lundis, de 8 h 45 à 16 h	1
Lecture des états financiers	12 h	12 \$	24 janvier	Les mardis, de 13 h à 17 h	1
Devenir formateur en entreprise	12 h	12 \$	23 janvier 20 mars 8 mai	Les lundis, de 8 h 45 à 16 h Les lundis, de 8 h 45 à 16 h Les lundis, de 8 h 45 à 16 h	1 4 3
Gérer l'insatisfaction du client	6 h	6 \$	13 février 3 avril 29 mai	Les lundis, de 8 h 45 à 16 h Les lundis, de 8 h 45 à 16 h Les lundis, de 8 h 45 à 16 h	1 4 3
Initiation à l'informatique	30 h	30 \$	24 janvier 25 janvier	Les mardis, de 18 h 15 à 22 h Les mercredis, de 8 h 45 à 16 h	5 1
Créer sa page WEB	12 h	12 \$	24 janvier 31 janvier	Les mardis, de 8 h 45 à 16 h Les mardis, de 18 h 30 à 21 h 30	1 3
Formation en soudage TIG (GTAW) **	40 h	40 \$	28 janvier	Les samedis, de 8 h à 16 h 30	6
Formation en soudage MIG (GMAW) **	40 h	40 \$	28 janvier	Les samedis, de 8 h à 16 h 30	3
Créer sa boutique en ligne	12 h	12 \$	21 mars 4 avril	Les mardis, de 8 h 45 à 16 h Les mardis, de 18 h 30 à 21 h 30	1 1

* Avant taxes.

** Vous devez obligatoirement fournir vos lunettes et bottes de sécurité.

1
Pavillon Service aux entreprises
et à la communauté
333, rue Sir-Mathias-Tellier Sud
Joliette QC J6E 6E6

2
Académie d'hôtellerie et de
tourisme de Lanaudière
355, rue Sir-Mathias-Tellier Sud
Joliette QC J6E 6E6

3
Pavillon Montcalm
570, Côte Jeanne
Saint-Lin-Laurentides QC J5M 1X7

4
École secondaire Pierre-de-Lestage
881, rue Pierre-de-Lestage
Berthierville QC J0K 1A0

5
École secondaire des Montagnes
290, rue Brassard
Saint-Michel-des-Saints QC J0K 3B0

6
Pavillon de l'Argile
918, rue Ladouceur
Joliette QC J6E 3W7

Pour des détails supplémentaires, visitez le site centremultiservice.ca
Section Service aux entreprises et à la communauté

Avec la participation financière de:

Emploi
Québec
Lanaudière

SAEC
INSCRIPTION et INFORMATION
450 758-3552
333, rue Sir-Mathias-Tellier Sud | Joliette

Les employés de la municipalité (Par ordre alphabétique)



← Marie-Pier Aubuchon
Secrétaire-réceptionniste
450-886-3823 poste 0
steemeliereception@intermonde.net

Sara Bellemare →
Coordonnatrice aux loisirs
450-886-3823 poste 5
steemelieloisirs@intermonde.net



↑ Brigitte Belleville
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe
450-886-3823 poste 3
assistdg@intermonde.net



↑ Angéla Guentert
Chargée de projets en environnement
Tél.: 450-365-4725
environnement@steemelie.ca



← Marc Morin
Contremaître à la voirie
450-803-2012
steemelievoirie@intermonde.net



↑ Martine Pinard
Adjointe-administrative
450-886-3823 poste 8
mpinardcommis@intermonde.net



↑ Stéphane Raymond
Inspecteur en bâtiment
et environnement
450-886-3823 poste 6



↑ Mathieu Robillard
Directeur général et
secrétaire-trésorier
450-886-3823 poste 4
stemelie@intermonde.net